

BUDGET PRIMITIF 2017
Présentation brève et synthétique en application de l'article L2313-1 du CGCT

Le budget annexe « Régie des Transports » 2017

Le budget annexe « Régie des Transports » retrace l'activité transport de personnes mise en œuvre par la commune pour le ramassage scolaire des élèves et tous les autres transports de personnes à l'intérieur du territoire communal : les élèves, les enfants fréquentant le centre de loisirs ou le centre social l'Echo, les personnes âgées.

Il s'agit d'un service doté de la seule autonomie financière sans personnalité morale. S'agissant d'un service public classé dans la typologie des services publics industriels et commerciaux (SPIC), la régie doit équilibrer par elle-même son budget sans recours à une subvention du budget principal.

Le budget annexe total est de 188 685,06 €.

⇒ Les charges de fonctionnement sont réparties en plusieurs chapitres :

1-Charges à caractère général : 70 100 €

Ce chapitre prend en charge les fournitures, le carburant, les coûts d'entretien, l'assurance des deux bus appartenant à la régie.

2-Charges de personnel : 90 000 €

Ce chapitre permet de rembourser la mise à disposition par le budget principal du personnel nécessaire pour assurer ce service.

3-Autres charges de gestion courante : 28 585,06 €

Il s'agit ici de rembourser à Bordeaux Métropole 10% du coût des 6 circuits de ramassage scolaire organisés par elle 5 jours par semaine (circuits du groupe scolaire du Bourg, de la Forêt, Raymond Claverie, Derby, collège Hastignan).

⇒ Les recettes d'exploitation permettent d'équilibrer les charges, elles se composent de :

1-Prestations de services : 151 050 €

Elles concernent l'encaissement des redevances dues par les usagers directs : élèves et les services éducation, centre de loisirs, CCAS et centre social en fonction du nombre de kilomètre parcouru pour leur compte.

2-Participations : 305 €

Ce compte enregistre la participation du collège Albert Camus pour le transport des collégiens à la piscine.

3-Résultat reporté : 37 330,06 €

Il reprend le résultat de l'année 2016.